



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-76867>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-76867**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SENAT-DAPJ

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 11000002300017

Ville : PARIS

Code postal : 75006

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Étude de faisabilité - Construction d'un nouveau restaurant

Code CPV principal - Descripteur principal : 71200000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Étude de faisabilité relative à la construction d'un bâtiment destiné à accueillir un restaurant et de salles de réception

Critères d'attribution : - Prix : 40 %, apprécié sur la base de la décomposition du prix global et forfaitaire ; - Valeur technique (60 %) appréciée au regard de deux sous-critères : l'adéquation de la composition de l'équipe et des profils des personnels pressentis pour la mission (à hauteur de 50 % de la valeur technique) ; l'adéquation et la justification de la méthodologie et de l'organisation proposées pour la mission (à hauteur de 50 % de la valeur technique).

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Suite à la procédure adaptée de passation de marché, le marché a été attribué au groupement composé des entreprises FABIEN DRUBIGNY ARCHITECTE (SIRET 823 408 075 00013), mandataire, UBC (SIRET 380 465 112 00056), SOLARES BAUEN (SIRET 484 741 426 00080), ECO + CONSTRUIRE (SIRET 508 304 797 00055) et ARWYTEC (SIRET 518 108 386 00047), pour un montant de 84 366 € TTC. Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris. Informations

relatives aux délais de recours : Référé contractuel : 31 jours à compter de l'avis d'attribution ; recours de pleine juridiction : 2 mois ; recours pour excès de pouvoir : 2 mois. Le contrat peut être consulté dans un délai de deux mois auprès du Sénat.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/07/2025